

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

N° 295 / Avril 2020

# LE FINANCEMENT BANCAIRE DE L'ÉCONOMIE EN 2019

## UNE ACTIVITÉ BANCAIRE RÉILIENTE DONT LES MOTEURS S'ESOUFFLENT PROGRESSIVEMENT

### Synthèse

En 2019, l'économie calédonienne ([cf synthèse annuelle 2019](#)) montre quelques signes d'amélioration, au travers d'une progression des chiffres de l'emploi et d'un regain de la confiance des entrepreneurs, mais reste dans un environnement de **croissance ralentie**. La fragilité de l'économie et l'effritement de ses fondamentaux depuis quelques années prennent forme à travers une consommation frileuse des ménages, et une aggravation des tensions financières des entreprises. Par ailleurs, l'essoufflement de certains moteurs traditionnels, arrivés à maturité, se fait de plus en plus sentir, notamment pour le secteur de l'immobilier. Le besoin de relais de croissance est donc prégnant.

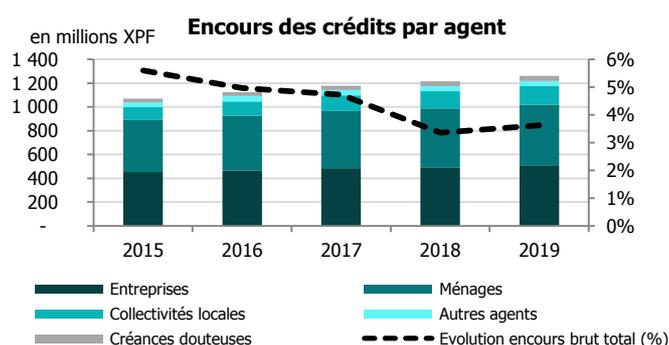
Dans ce contexte **l'activité bancaire**, à travers des banques calédoniennes plutôt solides et saines, reste globalement résiliente, même si les **signes d'essoufflement** progressif se confirment. Les taux d'intérêt pratiqués continuent de se détendre, à l'instar du reste du monde et à la faveur de politiques monétaires particulièrement accommodantes. Fin 2019, les encours bruts totaux de crédits à l'économie calédonienne atteignent 1 260 milliards XPF (122,6 % du PIB) et affichent une progression relativement soutenue : +3,6 % sur un an soit +44 milliards XPF sur l'année, contre +39 milliards en 2018. Toutefois, cette hausse d'encours se fait dans un contexte de production de crédits plus faible (180 milliards XPF en 2019 après 203 milliards XPF en 2018), après des années particulièrement dynamiques.

Conjoncture économique en 2019	Nouvelle-Calédonie	France entière	Marché bancaire local en 2019	Nouvelle-Calédonie	France entière
PIB <sup>(1)</sup> (milliards XPF)	1 028	280 800	Etablissements bancaires installés localement	9	650 <sup>(2)</sup>
Taux de croissance du PIB	0,6%	1,7%	Nombre de comptes ordinaires par habitant	1,06	1,26
PIB / habitant (millions XPF)	3,79	4,20	Nombre de cartes bancaires par habitant	1,18	1,16
Taux de chômage <sup>(1)</sup>	11,9%	8,8%	Total bilan - actif (milliards XPF)	991	982 200
Taux d'inflation (% variation par rapport à 2018)	0,3%	1,1%	Encours de crédits bruts (milliards XPF)	1 260	344 760
Population (milliers, millions pour la France)	271,4	66,98	Encours de dépôts (milliards XPF)	780	399 660
Indicateur du climat des affaires (moyenne 2019, IEOM)	90,3		Créances douteuses brutes (milliards XPF)	42,7	

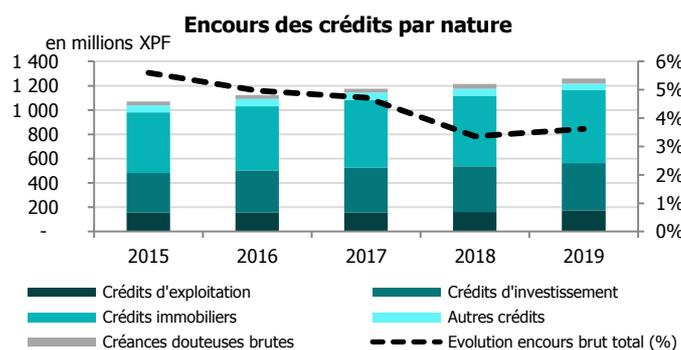
<sup>(1)</sup> 2018 <sup>(2)</sup> 2017

Sources: Isee, Insee, IEOM

Concentrant 41 % des engagements bancaires totaux, les **crédits aux entreprises** progressent de +3,6 % en 2019 (soit +17 milliards XPF), avec une hausse soutenue des crédits à l'équipement (+3,8 % soit +8,9 milliards XPF) qui sont tirés par le secteur du transport. La progression sensible des crédits à court terme (+6,4 %, soit +5,2 milliards XPF), notamment des crédits de trésorerie (+5,7 %), traduit une situation financière délicate où les entreprises calédoniennes sont vulnérables. Les crédits immobiliers, notamment dans le logement social, restent dynamiques, mais ralentissent.



Source : SURFI

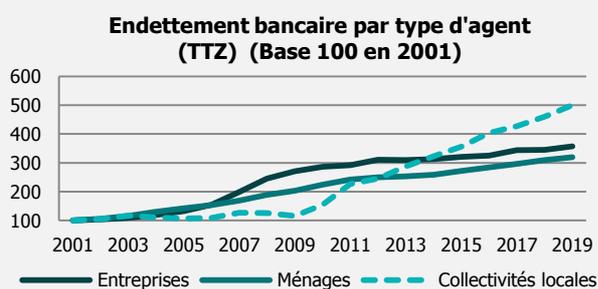


Source : SURFI

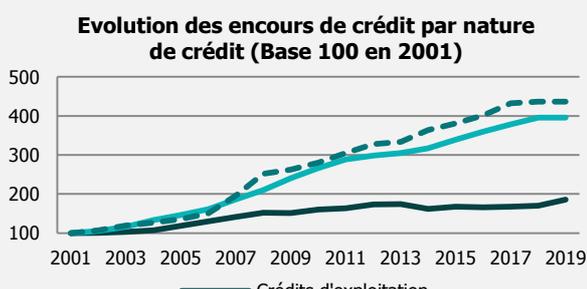
En parallèle, les **crédits consentis aux ménages** qui concentrent 42 % des engagements bancaires, progressent de 3,0 % sur l'année (+15,0 milliards XPF). Une progression encore soutenue mais en ralentissement par rapport à 2018 (+4,5 %). Les crédits à l'habitat notamment confirment leur ralentissement après des années particulièrement bien orientées : la production baisse de 14,4 milliards XPF sur l'année (elle retrouve son niveau de 2015). Par ailleurs, les crédits à la consommation sont stables sur l'année (+0,5 %), signe de prudence de la part des ménages.

### Évolution de l'activité bancaire sur la période 2001-2019 (cf. Note « le système bancaire calédonien »)<sup>1</sup>

Depuis le début des années 2000, **l'activité bancaire et financière est particulièrement soutenue**, en raison des besoins élevés de financement de l'économie calédonienne. La période allant de 2001 à 2012 a été marquée par un boom économique à la faveur d'investissements exceptionnels dans le secteur du nickel et de l'immobilier. La croissance annuelle des encours sains octroyés aux agents économiques calédoniens par l'ensemble des établissements de crédit (qu'ils soient ou non installés dans la zone d'émission) s'est élevée à 7,6 % en moyenne de 2001 à 2018, soit à un rythme plus élevé que celui de l'évolution du PIB en valeur (+5,1 %) sur la même période. L'afflux de projets d'envergure dans les secteurs de l'industrie et de l'immobilier (logement social notamment) s'est accompagné d'un dynamisme notable du crédit plus particulièrement pour les collectivités locales (+9,4 % sur la même période) et les entreprises (+7,3 % sur la même période) pour le financement de leurs investissements. En conséquence, les collectivités locales voient leur part dans l'encours de crédit sain total progresser de 9 % à 13 %, tandis que celle des ménages passe de 48 % à 42 %.



Source : IEOM



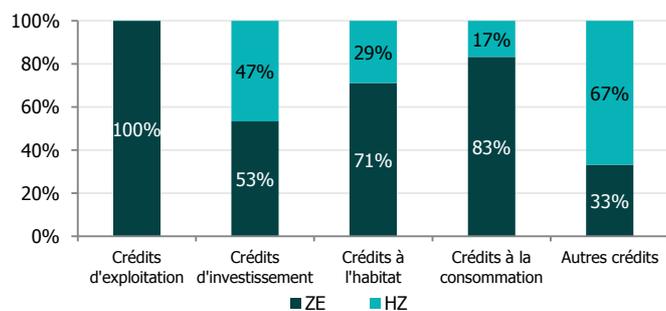
Source : IEOM

## Description d'ensemble de la place: une offre bancaire large et diversifiée

La **place bancaire « locale »** compte 9 établissements de crédit implantés localement dont 4 banques commerciales (BCI, BNC, SGCB, BNPPC), 4 sociétés de financement (SOCALFI, BPCE Lease Noumea, Nouméa Crédit, Crédit Calédonien et Tahitien) et 1 établissement de crédit spécialisé (Crédit Agricole Mutuel). La plupart des acteurs locaux gravitent autour de trois grands groupes bancaires métropolitains (parmi les banques FBF, seule la BCI n'est pas une filiale bien qu'elle soit adossée au groupe BRED). L'offre bancaire est complétée<sup>2</sup> par le service de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT). En parallèle, des **établissements « hors zone d'émission » (HZ)** complètent l'offre de financement du territoire : l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des Dépôts (CDC) et la Banque européenne d'investissement (BEI).

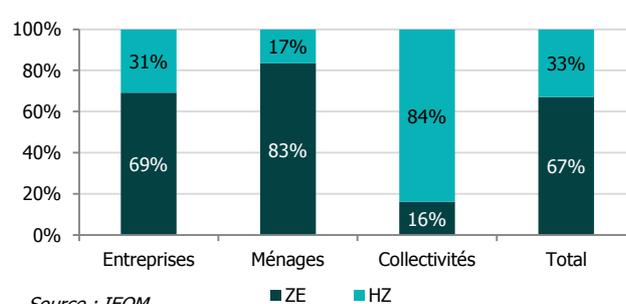
La part de marché des **banques locales** en termes d'encours de crédits bruts s'établit à 64 % en 2018, ce qui les positionne donc comme les principaux bailleurs de fonds de l'économie calédonienne. Si leur part de marché atteint 83 % pour la clientèle des ménages et 70 % pour les entreprises, elle est de seulement 9 % des crédits aux collectivités locales qui se refinancent essentiellement auprès d'établissements situés hors de la zone d'émission. Au-delà de leur position dominante sur les crédits d'investissement aux collectivités locales, ces établissements occupent également une place importante dans le financement de l'habitat (29,6 % à fin 2018) au travers notamment des opérateurs sociaux, mais aussi via les crédits de la CASDEN.

**Encours de crédits par nature et zone d'émission au 31/12/2019**



Source : IEOM

**Parts de marché au 31/12/2019 Zone d'émission/Hors Zone d'émission**



Source : IEOM

<sup>1</sup> Note disponible sur [https://www.ieom.fr/IMG/pdf/le\\_systeme\\_bancaire\\_calédonienvf2.pdf](https://www.ieom.fr/IMG/pdf/le_systeme_bancaire_calédonienvf2.pdf)

<sup>2</sup> Les associations de microcrédit (l'ADIE et Initiative Nouvelle-Calédonie) interviennent également mais les encours ne sont pas inclus dans cette note.

## Le financement de l'immobilier : un pilier de l'économie qui s'essouffle

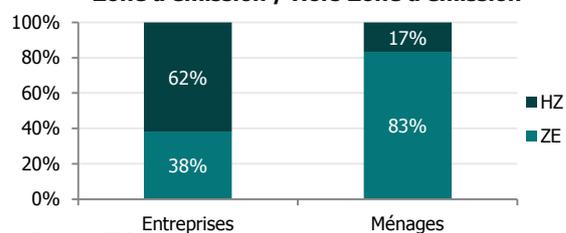
Le secteur immobilier (qui comprend l'immobilier d'entreprise, y compris le logement social, et l'habitat des ménages) concentre la plus grande part des engagements portés par le secteur bancaire local et hors zone, avec 49 % du total des encours sains. L'encours de crédits immobiliers s'élève à 602 milliards XPF à fin 2019, en hausse de 3,3 % sur l'année (soit +19,5 milliards XPF). Les crédits à l'habitat octroyés aux ménages et aux entreprises représentent respectivement 72 % et 28 % du total des crédits immobiliers. En moyenne, ils progressent de 4,9 % par an depuis 2010.

### Les crédits immobiliers aux ménages et aux entreprises



Source : IEOM

### Part de marché (crédits à l'habitat) Zone d'émission / Hors Zone d'émission



Source : IEOM

## Le financement de l'immobilier aux entreprises continue de ralentir mais reste dynamique

L'encours de crédits immobiliers consentis aux **entreprises** atteint 166 milliards XPF contre 161 milliards XPF en 2018. Ces encours représentent un tiers du total des encours sains des crédits accordés aux entreprises. Pour la deuxième année consécutive, le financement de ces crédits fléchit mais conserve encore un certain dynamisme (+2,9 % sur un an après +4,0 % en 2018). Depuis 2010, les crédits immobiliers aux entreprises ont progressé à un rythme soutenu de +5,6 % par an en moyenne en lien notamment avec le développement rapide du secteur du logement social dans le cadre d'une politique de rattrapage et de besoins importants de la population dans ce domaine.

Principaux financeurs des programmes de **logements sociaux**, la CDC détient ainsi 44 % des encours immobiliers d'entreprises en 2019, suivi par l'AFD (16 %). Les bailleurs sociaux (SIC, FSH, FCH, SEM AGGLO) gèrent un parc de plus de 15 000 logements sociaux (+3,0 % sur un an) dont le développement s'est accéléré à partir du début des années 2000 grâce aux contrats de développement et à la défiscalisation sur le logement social.

### La défiscalisation nationale a accéléré le développement de l'économie calédonienne

L'État, par le biais des contrats de développement et de la défiscalisation nationale joue aussi un rôle prépondérant dans le **financement de l'habitat social** en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, 10 opérations de logement social ont bénéficié d'un agrément, représentant un total de **453 nouveaux logements en 2018. En 15 ans, 136 opérations de logement social (représentant 6 200 logements et près de 119 milliards XPF d'investissements) ont bénéficié de l'aide fiscale.**

La défiscalisation locale du logement intermédiaire RILI 1 et RILI 2 (2014-2015 et 2016-2018) a également largement stimulé la construction de logement. Elle s'est arrêtée fin 2018.

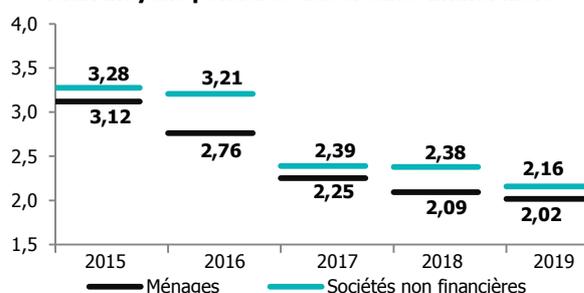
Les acteurs bancaires locaux de la place détiennent 38 % des encours immobiliers d'entreprises, soit une partie relativement importante en comparaison avec d'autres territoires, à travers le financement des promoteurs privés. D'ailleurs malgré le rapide développement du logement social, leur part de marché est restée stable depuis 2010, soulignant que les autres acteurs ont progressé tout autant.

## Une croissance des crédits à l'habitat, favorisée par des taux attractifs, mais qui se tasse

À fin 2019, l'encours de crédit immobilier aux **ménages** s'élève à 436,1 milliards XPF. L'achat immobilier reste le premier poste d'endettement des calédoniens et représente 85 % du total des encours sains de crédits qui leur sont octroyés (81 % au 31 décembre 2014).

La croissance reste favorable en 2019, mais confirme un tassement. Reflet de la maturité du marché après des années particulièrement dynamiques (développement du grand Nouméa (Païta, Dumbea), zone VKP...), la progression des encours ralentit ainsi de 4,5 % en 2018 à 3,0 % en 2019 : soit un différentiel d'encours sur un an passant de +20 à +15 milliards XPF et avec une production de crédit à l'habitat qui baisse de 14,4 milliards XPF sur l'année retrouvant ainsi son niveau de 2015. Pour rappel, ces crédits ont progressé de presque 5 % en moyenne/an depuis 2015 (4,2 % depuis 2011) sous la triple impulsion d'une concurrence importante entre les établissements de la place, d'avantages fiscaux (cf. encadré supra) et de taux attractifs : le taux moyen des crédits à l'habitat octroyés aux particuliers diminue sur l'année (-7 pb) et s'établit à son plus bas niveau (2,02 %), proche des taux métropolitains. À fin 2019, 83 % des encours de crédits à l'habitat aux particuliers sont portés par les établissements bancaires de la place.

### Taux moyens pondérés des crédits immobiliers



Source : IEOM

## Le financement de l'investissement : une année 2019 tirée par le transport

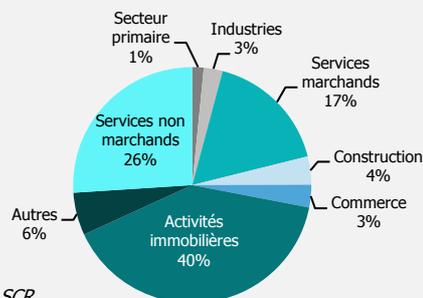
À fin 2019, les **crédits d'investissements** octroyés aux **entreprises** et aux **collectivités** s'établissent à 387,2 milliards XPF et représentent 31,8 % de l'encours sain total. Sur l'année, ils augmentent de 3,5 %, soit une croissance des encours de 13,1 milliards XPF (après +1,3 % en 2018, soit +4,7 milliards XPF). Les crédits d'investissement sont majoritairement destinés aux entreprises et entrepreneurs individuels (62,9 %), le reste étant consacré aux collectivités (37,1 %). Ces crédits sont constitués essentiellement de **crédits à l'équipement** (97,4 %), le **crédit-bail** (2,6 %) est peu développé.

### Répartition sectorielle des encours de crédit d'investissement

Selon le Service central des risques (SCR), au 31 décembre 2019, les encours de crédit d'investissement se concentrent sur le secteur de l'immobilier (40 %) et le secteur public (26 %).

Entre 2014 et 2019, les secteurs de l'immobilier (+69,0 milliards XPF), de l'administration publique (+62,8 milliards XPF), du transport et entreposage (+29,9 milliards XPF) et de la santé humaine et action sociale (+14,2 milliards XPF) ont davantage contribué à la croissance de ces crédits. À l'inverse, le secteur de la construction a sensiblement diminué (-16,3 milliards XPF) sur la période.

Répartition sectorielle des encours à long terme des entreprises et collectivités locales au 31/12/2019



Source : SCR

### Crédits d'investissement aux entreprises en net rebond, tiré par les transports

En 2019, les crédits d'investissement représentent 48,3 % de l'encours sain de crédits accordés aux entreprises, soit 243,5 milliards XPF. Ils se redressent sur l'année de 3,8 % (soit +8,9 milliards XPF), après un recul de 2,4 % l'année précédente (soit -5,8 milliards XPF). Depuis 2010, les crédits d'investissement progressent de 1,5 % en moyenne par an.

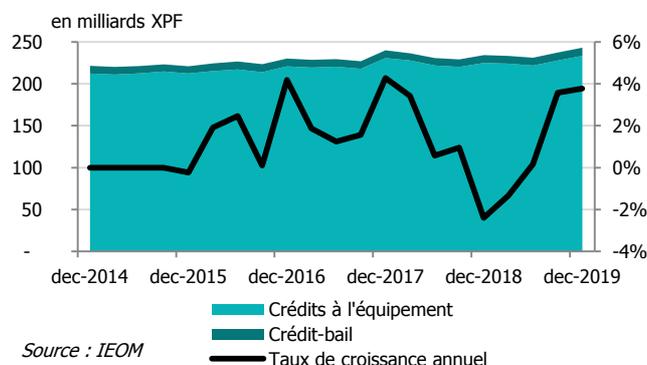
Cette évolution en 2019 s'explique par une croissance des **crédits à l'équipement** consentis aux entreprises (+3,8 % sur l'année, après -2,5 % en 2018), tirée par le secteur **des transports** : hausse exceptionnelle des importations de **biens d'équipement** (+40,4 % en valeur en 2019, par rapport à 2018), en lien avec la réception de bus pour la mise en place du réseau de transport Tanéo et Néobus, ainsi que d'avions destinés au renouvellement de la flotte de la compagnie aérienne Aircalin. Dans le secteur de la pêche, l'acquisition de nouveaux palangriers est également un élément marquant de 2019.

Importations de biens d'équipement



Sources : ISEE, douanes

Encours de crédits d'équipement aux entreprises

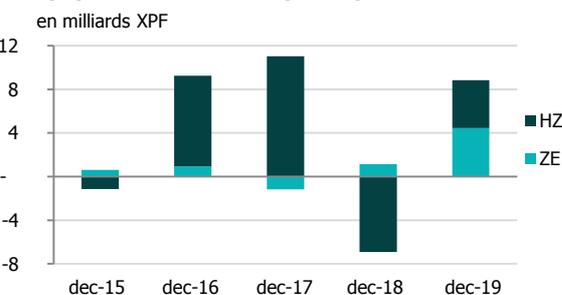


Source : IEOM

La part du financement de l'investissement des entreprises par les établissements bancaires et les sociétés de financement de la place tend à diminuer sur les dernières années au profit des établissements « hors zone » : elle s'élevait à 83 % en fin 2014 contre 78 % en fin 2019. Sur la période 2014-2019, les crédits à long terme octroyés par l'AFD et la CDC financent les entreprises notamment dans les secteurs des énergies vertes (Eole Yaté, Helio Boulouparis...), du transport (Tanéo/Néobus...), de l'urbanisation (SECAL), de la santé (Clinique Ile Nou-Magnin, Centre Hospitalier du Nord, Médipole) et du logement social (SIC, FSH, FCH, SEM AGGLO).

Les **entrepreneurs individuels** représentent 2,0 % de l'encours total des crédits d'investissement (2,1 % en 2018). Le montant de leur encours se contracte (-2,9 % sur l'année) et atteint 4,8 milliards XPF.

Variation annuelle des encours de crédits d'équipements aux entreprises par zone d'émission

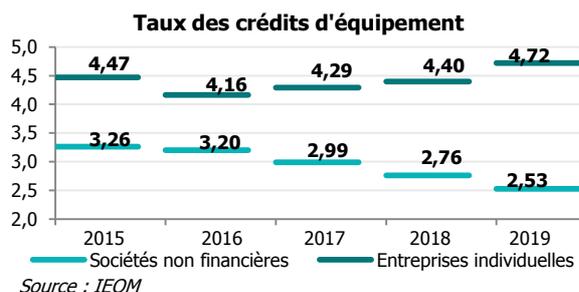


Source : IEOM

## Poursuite de la détente des taux des crédits sauf pour les entrepreneurs individuels

Dans le sillage de la détente mondiale des taux d'intérêt, les taux des crédits d'équipement aux **sociétés non-financières (SNF)** calédoniennes poursuivent une évolution similaire depuis plusieurs années. En 2019, le taux moyen pondéré des crédits d'équipement s'élève à 2,53 %, soit une baisse de 23 points de base (pb) sur un an.

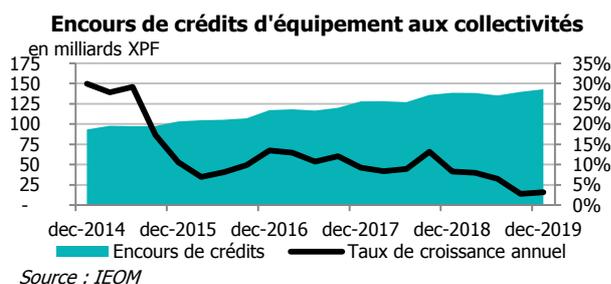
Le taux moyen pondéré des crédits d'équipement consentis aux **entrepreneurs individuels** suit une tendance inverse : il s'accroît depuis 2016 et atteint 4,72 % en 2019, soit + 32 pb.



## Ralentissement des crédits d'investissement aux collectivités locales

L'encours des crédits d'investissement aux **collectivités locales** s'établit à 143,7 milliards XPF et enregistre une croissance de +3,0 % sur l'année (soit +4,2 milliards XPF), en ralentissement sensible par rapport aux années précédentes (+8,1 % en 2018, +9,1 % en 2017, +13,8 % en 2016).

L'essentiel des besoins des collectivités locales en termes d'investissement est financé par les prêteurs institutionnels (91 % de l'encours de crédits d'investissement, soit 131,2 milliards XPF), telles que l'AFD et la CDC.

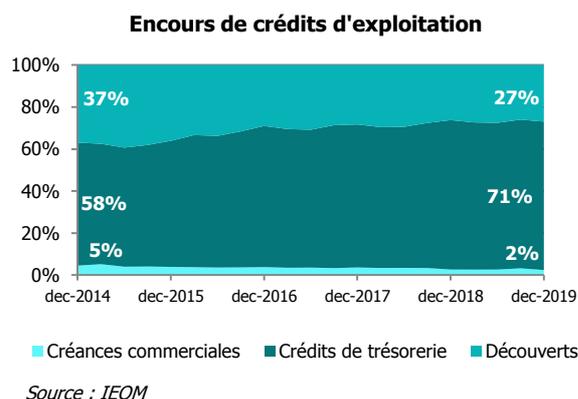


## Les financements d'exploitation : une progression signe d'une certaine vulnérabilité

À fin 2019, les crédits à court terme consentis aux **entreprises** constituent 17 % du total des crédits, soit 86,3 milliards XPF. Ces crédits d'exploitation sont constitués principalement de crédits de trésorerie (71 %) et de découverts (27 %).

Les crédits de trésorerie représentent une proportion de plus en plus importante des encours de crédits d'exploitation consentis aux entreprises (71 % en 2019 contre 58 % en 2014). À l'inverse, la part des découverts (27 % en 2019) et des créances commerciales (2 % en 2019) s'est réduite, puisqu'elle était de 37 % et 5 % respectivement en 2014. À noter que l'affacturage n'est pas développé sur la place calédonienne, contrairement à d'autres territoires.

Depuis deux ans, les encours de crédits d'exploitation accordés aux entreprises et aux collectivités locales progressent sensiblement, ce qui traduit l'accroissement de tensions financières dans un contexte de croissance modérée.



## Hausse des crédits de trésorerie aux entreprises, en lien avec des tensions financières

Les encours de crédits d'exploitation s'affichent une nouvelle fois en hausse de 6,4 % sur l'année (soit +5,2 milliards XPF) après +3,3 % en 2018 (soit +2,6 milliards XPF). Cette évolution s'explique principalement par la croissance des encours de crédits de trésorerie et les découverts (+5,7 % et +9,3 % respectivement), en lien avec la conjoncture morose qui entraîne notamment un allongement des délais de paiement (cf. encadré sur les délais de paiement ci-dessous) et des tensions sur la trésorerie.

### Les délais de paiement sont un des principaux facteurs à l'origine des tensions de trésorerie des entreprises

Les retards de paiement peuvent affecter la trésorerie, la rentabilité, la compétitivité et la pérennité des entreprises. En 2019, 60 % des entreprises calédoniennes sont réglées au-delà de 30 jours (limite légale) et 62 % des entreprises payent leurs fournisseurs après ce délai. Ces niveaux sont relativement stables sur la période 2007-2018.

Source : données IEOM à fin novembre 2019 – base EDEN, échantillon de 2009 entreprises

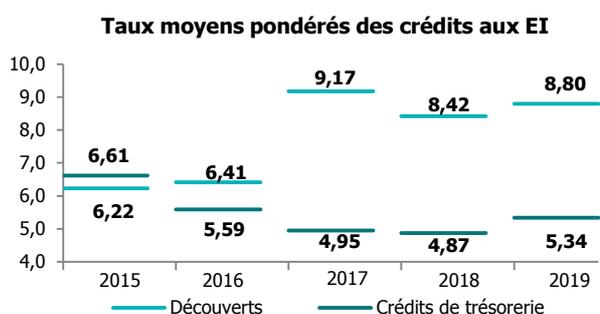
L'encours de crédits de trésorerie octroyé aux **entrepreneurs individuels (EI)** par les établissements bancaires de la place ne représente que 3,1 % de l'ensemble des crédits de trésorerie accordés aux entreprises calédoniennes. Il s'établit à 1,9 milliard XPF au 31 décembre 2019, en hausse de 7,6 % sur un an (après +4,3 % en 2018).

Enfin, les financements d'exploitation des **collectivités locales** ont augmenté en fin d'année 2019 et s'élèvent à 12,5 milliards XPF, soit un montant multiplié par 2,8 par rapport à décembre 2018. Cette hausse exceptionnelle est intervenue en fin d'année (l'encours des crédits de trésorerie passe de 3 à 12 milliards sur le dernier trimestre) et concerne principalement un établissement de la place qui a financé les besoins de trésorerie importants de certaines collectivités. Ainsi, les crédits d'exploitation représentent une part plus importante en 2019 (8,0 % des encours totaux en 2019 contre 3,0 % en 2018).

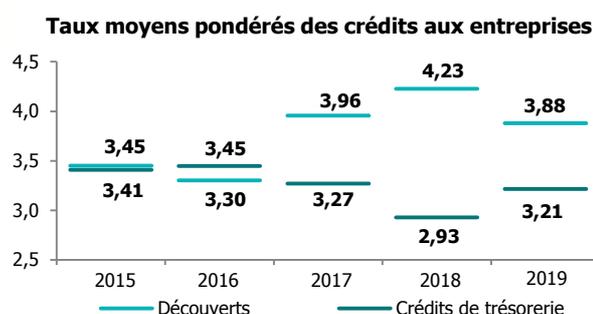
## Des taux de crédits de trésorerie plus favorables

Après deux années consécutives de hausse, le taux moyen annuel appliqué aux découverts s'affiche en recul en 2019, atteignant ainsi 3,88 %, après 4,23 % en 2018 (soit -35 pb). Les taux pratiqués pour les **entreprises** sont dans l'ensemble plus favorables qu'un an auparavant et sur une plus longue période, ils vs'inscrivent dans une tendance de baisse régulière. En 2019, le taux moyen annuel des crédits de trésorerie repart à la hausse (+28 pb par rapport à 2018) et s'établit à 3,21 %. Les taux pratiqués pour les **entreprises calédonniennes** sont historiquement supérieurs à ceux pratiqués en France métropolitaine.

Les taux consentis aux **entrepreneurs individuels** s'affichent à des niveaux supérieurs, pour des montants en moyenne plus faibles. En évolution sur un an, les taux d'intérêt appliqués à la trésorerie et aux découverts sont en hausse (+38 pb et +47 pb respectivement).



Source : IEOM



Source : IEOM

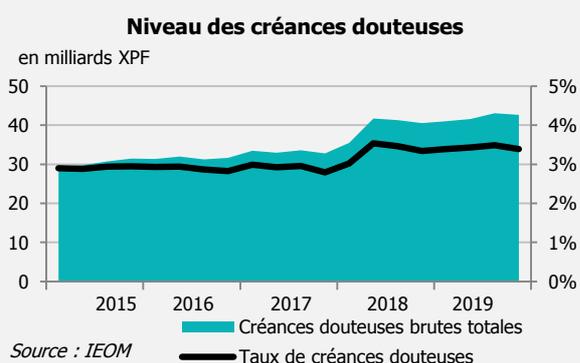
## Indicateurs de vulnérabilité des entreprises

### Un niveau de créances douteuses en progression mais qui reste contenu

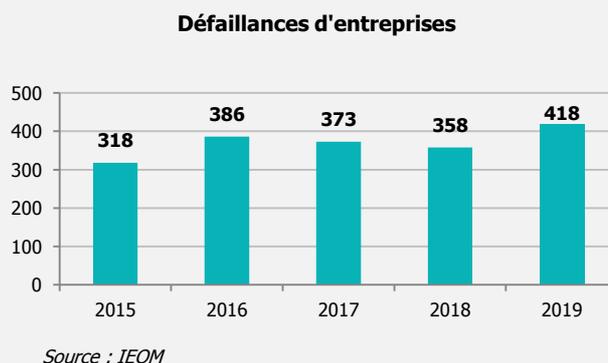
La qualité du portefeuille de prêts des banques s'est très légèrement dégradée sur la période. Les encours de créances douteuses brutes progressent en 2019 (+5,2 %, soit +2,1 milliards XPF) et s'élevaient à 42,7 milliards XPF. Ils enregistrent une progression annuelle supérieure à celle des encours bruts (+3,6 %). Ainsi, le taux de créances douteuses progresse très légèrement mais reste contenu, passant de 3,34 % à 3,39 %.

### Une augmentation des défaillances d'entreprises

Les signes de tensions financières (allongement des délais de paiement, difficultés de trésorerie) pèsent pour la gestion des entreprises, et conduisent nombre d'entre elles à recourir plus massivement aux crédits d'exploitation. En 2019, le nombre de défaillances d'entreprises augmente (+61 défaillances, soit +16,8 % sur un an) et illustre cet environnement dégradé. Les sociétés du secteur du BTP représentent la moitié de ces défaillances et celles du secteur de l'hébergement/restauration près d'un quart.



Source : IEOM



Source : IEOM

## Les entreprises et collectivités locales favorisent les dépôts à vue

Au 31 décembre 2019, les actifs financiers détenus par ces deux types d'agents économiques continuent de progresser (+6,2 %), atteignant ainsi 250 milliards XPF (soit +14,7 milliards XPF sur un an).

Les **sociétés non financières** en détiennent 96,5 %, soit 241,7 milliards XPF (+6,9 % sur un an). Leurs avoirs sont constitués des **dépôts à vue** principalement, permettant de financer leur cycle d'exploitation. La politique monétaire menée par les banques centrales induit une baisse de la rémunération des dépôts à terme sans risque, proche de 0. Ainsi, le coût d'opportunité est devenu quasiment neutre dans le contexte de faible rémunération de la liquidité à terme. De ce fait, ces dernières années la part des dépôts à vue a progressé (77 % en 2019, contre 65 % en 2014), au détriment des placements liquides (22,7 % contre 34,7 % en 2014).

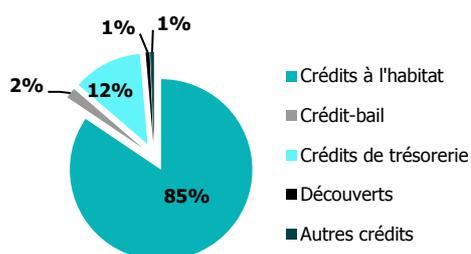
Après deux années consécutives de croissance, (+15,5 % en 2018 et +9,0 % en 2017), les actifs financiers des **collectivités locales** ou **administrations publiques** marquent le pas (-9,1 %) pour s'établir à 8,8 milliards XPF. Leurs placements, majoritairement détenus sous forme de dépôts à vue (51,5 % de leurs actifs) s'élèvent à 4,5 milliards XPF en recul de 20,5 % sur l'année.

## Le financement de la consommation et l'épargne des ménages

L'encours sains des ménages s'établit à 516 milliards XPF à fin 2019. **L'endettement à court terme** (crédits de consommation) des ménages représente 14,8 % de l'encours sain, loin derrière les crédits à l'habitat (85 %). Il se compose à 83 % de crédits de trésorerie, 13 % de crédit-bail et 5 % de découverts, cette décomposition étant stable sur les cinq dernières années.

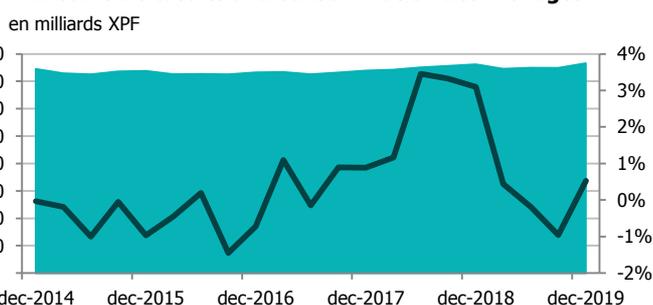
Entre 2014 et 2019, la part des crédits à la consommation dans l'encours sain des ménages s'est progressivement réduite (17,8 % en 2014) face à une croissance plus importante des crédits à l'habitat. Cette part reste toutefois modeste comparée à la métropole et à d'autres économies d'outre-mer comme La Réunion (22,8 % au 31 décembre 2018) ou la Guyane (20,4 % au 31 décembre 2018).

Répartition des encours sains des ménages au 31/12/2019



Source : IEOM

Encours de crédits à la consommation des ménages



Source : IEOM

## Les crédits à la consommation des ménages marquent le pas

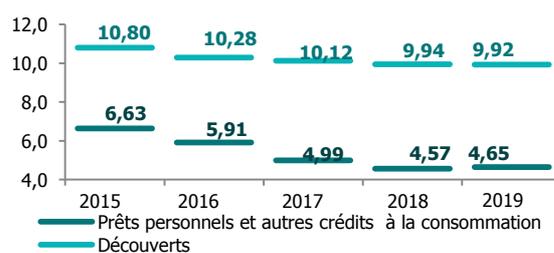
Après avoir enregistré un regain de dynamisme l'année précédente, et en dépit de la faiblesse de l'inflation, et des taux d'intérêt historiquement bas, les **crédits à la consommation** ralentissent sensiblement en 2019 (+0,5 % après +3,1 % en 2018), contribuant également à la décélération de la croissance de l'encours sain des ménages (+3,0 % après 4,5 % en 2018).

Depuis 2010, ils progressent de 7,4 milliards XPF, soit +1,1 % en moyenne par an. Malgré le ralentissement enregistré en 2019, les crédits à la consommation des ménages atteignent un plus haut historique en 2019, à 76,6 milliards XPF. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation des crédits de trésorerie de 2,5 % (soit +1,6 milliard XPF). Les découverts et le crédit-bail qui représentent une faible part des crédits à la consommation sont en recul sur la même période (respectivement -13,2 % et -5,8 % sur un an).

Les crédits à la consommation octroyés par les établissements de la place (83 % de l'encours total des crédits à la consommation) diminuent de 0,9 % à fin 2019, tandis que ceux octroyés par les établissements hors zone d'émission sont en hausse de +7,9 %, faisant plus que compenser la baisse des premiers. Cette performance du hors zone s'explique principalement par le retour d'un établissement dont les taux étaient devenus précédemment « hors marché » sur ce segment.

En 2019, les taux des crédits à la consommation consentis aux particuliers s'inscrivent en hausse pour les découverts (+8 pb) et en légère baisse pour les prêts personnels et autres crédits à la consommation (-2 pb).

Taux moyens pondérés des crédits aux ménages



Source : IEOM

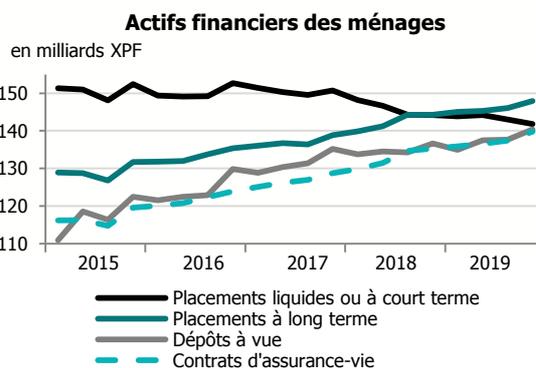
## Les ménages privilégient la liquidité et l'assurance-vie

Les actifs financiers détenus par les particuliers s'établissent à 430 milliards XPF à fin décembre 2019, en augmentation de 1,2 % sur un an. La variation d'encours représente donc +5,0 milliards XPF sur l'année, après +0,4 milliard en 2018 (et plus largement +11,5 milliards XPF en moyenne par an depuis 2010).

En 2019, ces actifs sont répartis de manière relativement homogène : 33 % de dépôts à vue, 33 % de placements à court terme et 34 % de placements à long terme (dont 95 % est composée d'assurance-vie). Cette structure a changé ces dernières années, puisqu'en 2015 les dépôts à vue représentaient 30 % du total et les placements à court terme 37 %. Les dépôts à vue ont ainsi progressé de 3,5 % en moyenne par an depuis 2015, et l'assurance-vie de 4,0 %, alors que les dépôts à court terme enregistrent une décollecte (-1,8 % en moyenne par an).

À l'évidence, les ménages calédoniens cherchent à constituer un portefeuille de placements répondant aux objectifs de liquidité, de sécurité mais aussi de rendement. Ainsi, ils placent une partie de leur épargne sur des placements à long terme plus rémunérateurs, plus risqués et assez sécurisés, et le reste sur des actifs liquides aux rendements plus faibles mais sans risque pour financer leur consommation.

En 2019, leur épargne progresse dans les mêmes proportions sur les **dépôts à vue** (+2,7 % sur un an, soit +3,7 milliards XPF) et les **placements à long terme** (+2,5 %, soit +3,6 milliards XPF). À noter, au sein des placement long terme, tous les supports enregistrent une décollecte (livret A, OPCVM...), sauf l'assurance-vie dont l'encours progresse de 3,3 % (+4,5 milliards XPF sur l'année), un rythme encore soutenu mais en retrait par rapport à 2018 (+5,1 %) ainsi que par rapport à la croissance moyenne de ces 10 dernières années (+5,4 %). Les arbitrages se font donc toujours en défaveur de **l'épargne liquide ou à court terme** qui continue de reculer pour la troisième année consécutive (-1,7 % en 2019, après -4,3 % en 2018 et -1,3 % en 2017). Cette dernière évolution s'explique par une décollecte sur les livrets ordinaires (-1,6 % après -2,9 % en 2018) et en compte à terme (-2,1 %, après -10,5 % en 2018), dont la rémunération est devenue moins avantageuse.



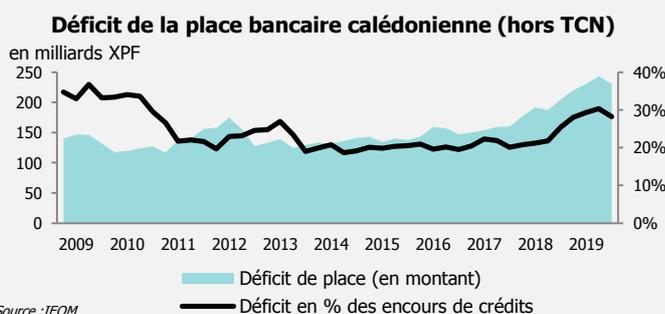
### Un déficit de la place bancaire chronique qui a tendance à se creuser ces deux dernières années

Depuis plusieurs années, du fait de l'augmentation des encours de crédits plus importante que la collecte des dépôts, les établissements de crédit locaux enregistrent un accroissement de leur déficit clientèle (dépôts – crédits), qui atteint 231 milliards XPF fin 2019. Ce déficit en pourcentage des encours de crédits progresse entre 2018 et 2019 (pour atteindre 30,4 % fin 2019), après avoir été relativement stable depuis 2013 (autour de 20 %). Il est toutefois inférieur à son niveau record de 2008 à 35 %.

Une partie des dépôts collectés par les banques locales proviennent de non-résidents pour un montant qui s'élève à 28,7 milliards XPF fin 2019. Ce montant progresse sensiblement en fin d'année (+43,0 %), certaines banques faisant un effort particulier pour aller chercher cette ressource. En retirant ces dépôts « non-résidents », le déficit de place « résidents » s'élève à 259,7 milliards XPF, soit 30,8 % des encours de crédits des établissements de crédit installés localement.

Ce déficit est financé principalement par des emprunts interbancaires auprès des maisons-mères, mais aussi par des ressources de marché (émissions de TCN), ainsi que plus marginalement par le réescompte<sup>3</sup>, et par la collecte de dépôts hors zone.

Dans le cadre du processus de modernisation de la politique monétaire des COM, l'IEOM met en œuvre d'autres mesures de refinancement bancaires afin de donner plus de profondeur et plus de souplesse aux instruments de la politique monétaire. Ainsi, dès le mois de décembre 2019, un nouvel instrument de financement sur 6 mois a été ouvert par un mécanisme d'appel d'offres à hauteur de 25 milliards XPF pour la zone monétaire. Il convient de noter que la gestion de ce déficit par les établissements de la place est différencié selon qu'ils appartiennent ou non à un réseau bancaire national



<sup>3</sup> Dispositif qui permet à un établissement de crédit d'obtenir des liquidités auprès de l'IEOM pour une durée supérieure à la journée en contrepartie d'une cession temporaire de créances admissibles au réescompte.

## Baisse de la performance des établissements bancaires calédoniens en 2019

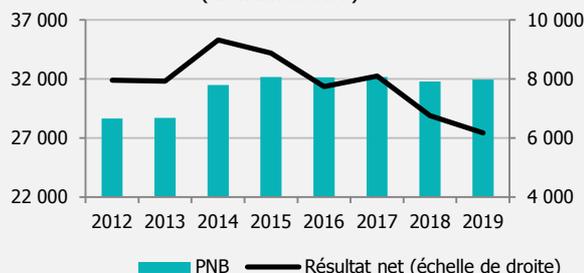
### Hausse du PNB mais baisse du résultat net des banques FBF

En lien avec la poursuite de la détente des taux, les opérations avec la clientèle enregistrent une nouvelle contraction (-2,0 % après -3,0 % en 2018). En dépit de cette baisse et grâce à une diminution des charges liées aux opérations de trésorerie et interbancaires (-40,8 %), le **produit net bancaire** cumulé des quatre banques de la place parvient à progresser légèrement (+0,5 %) après avoir enregistré une contraction l'année précédente (-1,2 %).

Dans le même temps, les **frais généraux** continuent de croître au même rythme qu'en 2018 (+1,4 % dont +2,2 % pour les frais de personnel et +1,1 % pour les services extérieurs), induisant une nouvelle dégradation du coefficient d'exploitation, qui s'établit désormais à 56,7 % (contre 53,8 % en 2018).

Le gain lié à la chute du **coût du risque** (-81,0 %) permet cependant une hausse du résultat d'exploitation (+10,6 %). Au final, la nette progression (+31,9 %) de l'impôt sur les bénéfices (liée à une sanction d'un établissement) n'a pas permis de convertir cette performance d'exploitation en hausse du **résultat net** consolidé. Il s'établit ainsi à 6,2 milliards XPF soit son niveau le plus faible depuis 2005, en recul pour la deuxième année consécutive (-8,6 % soit -0,6 milliard XPF).

PNB et résultat net des banques FBF  
(en millions XPF)



Source : IEOM

## MÉTHODOLOGIE

L'ensemble des données concerne des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système unifié de reporting financier) des établissements de crédit.

• L'IEOM distingue deux catégories d'établissements de crédit :

- 1) les établissements de crédit de la zone d'émission (ECZE) qui disposent d'un guichet enregistré auprès de la Banque de France dans la collectivité concernée ;
- 2) les établissements de crédit hors zone d'émission (ECHZE) qui interviennent sans guichet officiel. Ils regroupent à la fois ceux disposant d'une représentation locale (AFD, CDC...) et ceux qui interviennent depuis la métropole sans aucune implantation locale. L'analyse du système bancaire local exclut donc les ECHZE.

• Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives, car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits auprès des ECZE, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas les encours collectés par les compagnies d'assurance intervenant sur le territoire.

## Annexes : tableaux statistiques

### Les crédits à l'économie

En millions de XPF	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	mars-19	juin-19	sept-19	déc-19	Variations	
									1 sem	1 an
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	80 782	79 372	78 481	81 090	81 933	83 857	87 824	86 288	2,9%	6,4%
<i>Créances commerciales</i>	3 187	3 054	2 880	2 186	2 180	2 244	2 874	2 125	-5,3%	-2,8%
<i>Crédits de trésorerie</i>	48 475	53 305	53 411	57 659	57 395	58 561	62 149	60 949	4,1%	5,7%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	1 353	1 437	1 678	1 750	1 689	1 858	1 862	1 882	1,3%	7,6%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	29 120	23 012	22 190	21 244	22 359	23 051	22 801	23 214	0,7%	9,3%
Crédits d'investissement	221 331	230 590	240 455	234 687	233 693	231 642	237 898	243 546	5,1%	3,8%
<i>Crédits à l'équipement</i>	212 767	221 287	231 136	225 355	224 533	222 296	228 388	233 810	5,2%	3,8%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	5 463	5 152	4 841	4 927	4 841	4 855	4 796	4 783	-1,5%	-2,9%
<i>Crédit-bail</i>	8 564	9 303	9 319	9 332	9 160	9 346	9 510	9 736	4,2%	4,3%
Crédits à l'habitat	138 493	145 894	154 829	160 965	161 923	163 385	165 830	165 616	1,4%	2,9%
Autres crédits	11 349	10 576	10 873	10 084	10 378	9 992	9 667	8 793	-12,0%	-12,8%
<b>Encours sain</b>	<b>451 955</b>	<b>466 432</b>	<b>484 637</b>	<b>486 826</b>	<b>487 928</b>	<b>488 875</b>	<b>501 219</b>	<b>504 243</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,6%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	73 797	73 262	73 913	76 205	74 579	74 956	74 911	76 607	2,2%	0,5%
<i>Crédits de trésorerie</i>	58 923	58 801	60 040	61 764	60 382	61 013	61 734	63 318	3,8%	2,5%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	4 222	4 061	3 949	4 165	4 135	4 001	3 438	3 613	-9,7%	-13,2%
<i>Crédit-bail</i>	10 653	10 399	9 924	10 275	10 062	9 941	9 739	9 675	-2,7%	-5,8%
Crédits à l'habitat	360 771	382 136	401 593	421 278	425 261	426 493	430 340	436 097	2,3%	3,5%
Autres crédits	4 502	4 309	4 062	3 619	3 365	3 549	3 464	3 381	-4,7%	-6,6%
<b>Encours sain</b>	<b>439 070</b>	<b>459 706</b>	<b>479 569</b>	<b>501 102</b>	<b>503 205</b>	<b>504 998</b>	<b>508 715</b>	<b>516 085</b>	<b>2,2%</b>	<b>3,0%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	2 054	2 480	4 572	4 377	3 036	3 269	3 145	12 496	n.s.	185,5%
<i>Crédits de trésorerie</i>	1 089	2 193	3 846	3 639	1 309	1 561	1 282	11 432	n.s.	214,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	965	287	726	738	1 727	1 707	1 864	1 064	n.s.	44,2%
Crédits d'investissement	103 855	118 231	128 951	139 427	139 169	135 969	140 190	143 675	5,7%	3,0%
<i>Crédits à l'équipement</i>	103 557	117 497	128 308	138 919	138 712	135 508	139 798	143 322	5,8%	3,2%
<i>Crédit-bail</i>	299	734	643	508	19	461	391	354	-23,2%	-30,3%
Crédits à l'habitat	0	0	0	0	0	0	0	0	n.s.	n.s.
Autres crédits	136	124	115	106	104	101	99	197	93,8%	85,3%
<b>Encours sain</b>	<b>106 044</b>	<b>120 835</b>	<b>133 638</b>	<b>143 910</b>	<b>142 309</b>	<b>139 339</b>	<b>143 434</b>	<b>156 368</b>	<b>12,2%</b>	<b>8,7%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>41 349</b>	<b>44 400</b>	<b>45 422</b>	<b>43 214</b>	<b>38 656</b>	<b>40 506</b>	<b>39 763</b>	<b>40 213</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-6,9%</b>
<b>TOTAL</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>1 038 418</b>	<b>1 091 373</b>	<b>1 143 266</b>	<b>1 175 051</b>	<b>1 172 097</b>	<b>1 174 017</b>	<b>1 193 131</b>	<b>1 216 909</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,6%</b>
<i>dont ECHZE</i>	333 056	359 527	388 895	392 810	388 237	387 412	392 647	400 874	3,5%	2,1%
Créances douteuses brutes	31 527	31 705	32 852	40 601	41 092	41 655	43 140	42 714	2,5%	5,2%
<i>Créances douteuses nettes</i>	17 874	16 932	17 598	24 830	25 325	25 744	25 021	27 123	5,4%	9,2%
<i>(dt) Entreprises</i>	12 775	11 661	12 066	19 615	20 172	19 668	19 000	21 123	7,4%	7,7%
<i>(dt) Ménages</i>	5 095	5 222	5 329	4 994	4 935	5 868	5 810	6 155	4,9%	23,2%
Provisions	13 653	14 773	15 254	15 771	15 767	15 911	16 396	15 591	-2,0%	-1,1%
<b>Encours brut total</b>	<b>1 069 945</b>	<b>1 123 078</b>	<b>1 176 119</b>	<b>1 215 651</b>	<b>1 213 189</b>	<b>1 215 672</b>	<b>1 236 272</b>	<b>1 259 624</b>	<b>3,6%</b>	<b>3,6%</b>
<i>Taux de créances douteuses</i>	2,95%	2,82%	2,79%	3,34%	3,39%	3,43%	3,49%	3,39%	0,0 pts	0,1 pts
<i>Taux de provisionnement</i>	43,3%	46,6%	46,4%	38,8%	38,4%	38,2%	38,0%	36,5%	-1,7 pts	-2,3 pt

# Les placements des agents économiques

## Les placements

En millions de XPF									Variations	
	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	mars-19	juin-19	sept-19	déc-19	1 sem	1 an
<b>Sociétés non financières</b>	<b>226 671</b>	<b>230 639</b>	<b>234 546</b>	<b>226 115</b>	<b>216 533</b>	<b>209 401</b>	<b>215 072</b>	<b>241 681</b>	<b>15,4%</b>	<b>6,9%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>159 346</b>	<b>159 532</b>	<b>175 043</b>	<b>172 524</b>	<b>167 819</b>	<b>166 408</b>	<b>169 747</b>	<b>186 112</b>	<b>11,8%</b>	<b>7,9%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>66 436</b>	<b>70 713</b>	<b>58 765</b>	<b>52 924</b>	<b>48 020</b>	<b>42 297</b>	<b>44 651</b>	<b>54 940</b>	<b>29,9%</b>	<b>3,8%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	85	100	111	131	177	182	187	173	n.s.	n.s.
Placements indexés sur les taux de marché	66 351	70 614	58 654	52 794	47 843	42 115	44 464	54 766	30,0%	3,7%
<i>dont comptes à terme</i>	64 999	69 647	58 119	52 644	47 691	41 970	44 405	54 707	30,3%	3,9%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	1 352	967	535	150	152	145	59	59	-59,2%	-60,6%
<b>Épargne à long terme</b>	<b>890</b>	<b>394</b>	<b>738</b>	<b>666</b>	<b>694</b>	<b>697</b>	<b>674</b>	<b>629</b>	<b>-9,6%</b>	<b>-5,5%</b>
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	857	357	729	658	685	687	664	620	-9,8%	-5,7%
<b>Ménages</b>	<b>406 577</b>	<b>417 943</b>	<b>424 793</b>	<b>425 176</b>	<b>423 857</b>	<b>427 007</b>	<b>426 677</b>	<b>430 132</b>	<b>0,7%</b>	<b>1,2%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>122 476</b>	<b>129 869</b>	<b>135 205</b>	<b>136 660</b>	<b>134 957</b>	<b>137 514</b>	<b>137 627</b>	<b>140 408</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,7%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>152 390</b>	<b>152 674</b>	<b>150 719</b>	<b>144 218</b>	<b>143 887</b>	<b>144 168</b>	<b>142 997</b>	<b>141 808</b>	<b>-1,6%</b>	<b>-1,7%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	114 920	116 835	118 157	115 105	114 479	114 294	112 939	113 412	-0,8%	-1,5%
<i>dont livrets ordinaires</i>	92 953	95 307	96 845	94 073	93 628	93 401	92 341	92 600	-0,9%	-1,6%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	494	461	451	449	448	464	462	466	0,4%	3,7%
Placements indexés sur les taux de marché	37 470	35 839	32 562	29 112	29 408	29 874	30 058	28 396	-4,9%	-2,5%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	36 785	35 473	32 339	28 934	29 227	29 741	29 940	28 341	-4,7%	-2,1%
<i>dont bons de caisse</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	n.s.	n.s.
<i>dont OPCVM monétaires</i>	684	366	223	178	181	133	118	55	-58,9%	-69,2%
<b>Épargne à long terme</b>	<b>131 712</b>	<b>135 400</b>	<b>138 869</b>	<b>144 298</b>	<b>145 013</b>	<b>145 325</b>	<b>146 053</b>	<b>147 916</b>	<b>1,8%</b>	<b>2,5%</b>
<i>dont plans d'épargne logement</i>	4 517	4 582	4 627	4 439	4 356	4 354	4 252	4 274	-1,8%	-3,7%
<i>dont portefeuilles-titres</i>	3 979	3 875	3 575	2 988	3 123	2 826	2 829	2 759	-2,4%	-7,7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	3 389	2 702	1 602	1 270	1 342	1 293	1 288	818	-36,8%	-35,6%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	119 587	123 966	128 778	135 314	135 916	136 569	137 412	139 803	2,4%	3,3%
<b>Autres agents</b>	<b>109 799</b>	<b>114 182</b>	<b>117 271</b>	<b>114 797</b>	<b>113 777</b>	<b>111 120</b>	<b>108 251</b>	<b>107 911</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-6,0%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>30 540</b>	<b>30 190</b>	<b>34 650</b>	<b>38 361</b>	<b>36 577</b>	<b>31 333</b>	<b>30 999</b>	<b>32 113</b>	<b>2,5%</b>	<b>-16,3%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>77 594</b>	<b>82 473</b>	<b>80 960</b>	<b>74 703</b>	<b>75 381</b>	<b>78 097</b>	<b>75 556</b>	<b>74 275</b>	<b>-4,9%</b>	<b>-0,6%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	4 636	5 135	4 697	4 587	4 538	4 789	4 604	4 331	-9,6%	-5,6%
Placements indexés sur les taux de marché	72 957	77 338	76 263	70 116	70 843	73 308	70 953	69 944	-4,6%	-0,2%
<i>dont comptes à terme</i>	70 164	74 358	76 189	70 042	70 775	73 240	70 885	69 876	-4,6%	-0,2%
<i>dont obligations</i>	2 774	2 900	0	0	0	0	0	0		
<b>Épargne à long terme</b>	<b>1 665</b>	<b>1 519</b>	<b>1 661</b>	<b>1 733</b>	<b>1 819</b>	<b>1 690</b>	<b>1 695</b>	<b>1 523</b>	<b>-9,9%</b>	<b>-12,1%</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>743 047</b>	<b>762 764</b>	<b>776 610</b>	<b>766 088</b>	<b>754 167</b>	<b>747 528</b>	<b>750 000</b>	<b>779 725</b>	<b>4,3%</b>	<b>1,8%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>312 361</b>	<b>319 592</b>	<b>344 898</b>	<b>347 545</b>	<b>339 353</b>	<b>335 255</b>	<b>338 374</b>	<b>358 633</b>	<b>7,0%</b>	<b>3,2%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>296 419</b>	<b>305 860</b>	<b>290 444</b>	<b>271 845</b>	<b>267 287</b>	<b>264 562</b>	<b>263 205</b>	<b>271 023</b>	<b>2,4%</b>	<b>-0,3%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	119 641	122 069	122 965	119 823	119 194	119 264	117 729	117 917	-1,1%	-1,6%
Placements indexés sur les taux de marché	176 778	183 791	167 478	152 022	148 094	145 298	145 475	153 106	5,4%	0,7%
<b>Épargne à long terme</b>	<b>134 266</b>	<b>137 312</b>	<b>141 269</b>	<b>146 697</b>	<b>147 526</b>	<b>147 711</b>	<b>148 421</b>	<b>150 069</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,3%</b>

	En millions de XPF								Variations	
	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	mars-19	juin-19	sept-19	déc-19	1 sem	1 an
<b>Dépôts locaux</b>	<b>590 069</b>	<b>607 928</b>	<b>618 643</b>	<b>603 180</b>	<b>590 424</b>	<b>583 640</b>	<b>585 678</b>	<b>613 663</b>	<b>5,1%</b>	<b>1,7%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>312 361</b>	<b>319 592</b>	<b>344 898</b>	<b>347 545</b>	<b>339 353</b>	<b>335 255</b>	<b>338 374</b>	<b>358 633</b>	<b>7,0%</b>	<b>3,2%</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>102 985</b>	<b>105 959</b>	<b>107 099</b>	<b>104 015</b>	<b>103 378</b>	<b>103 434</b>	<b>102 075</b>	<b>102 106</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-1,8%</b>
<i>dont livrets ordinaires</i>	97 249	100 131	101 221	98 341	97 803	97 835	96 602	96 609	-1,3%	-1,8%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	494	461	451	449	448	464	462	466	0,4%	3,7%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	4 517	4 582	4 627	4 441	4 358	4 356	4 253	4 275	-1,9%	-3,8%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	240	274	287	287	277	282	270	263	-6,9%	-8,5%
<b>Placements indexés sur les taux de marché</b>	<b>174 722</b>	<b>182 378</b>	<b>166 647</b>	<b>151 620</b>	<b>147 693</b>	<b>144 951</b>	<b>145 230</b>	<b>152 924</b>	<b>5,5%</b>	<b>0,9%</b>
<i>Dépôts à terme</i>	171 949	179 477	166 647	151 620	147 693	144 951	145 230	152 924	5,5%	0,9%
<i>Bons de caisse</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	n.s.	n.s.
<i>Obligations</i>	2 774	2 900	0	0	0	0	0	0	n.s.	n.s.
<b>Épargne hors zone d'émission</b>	<b>152 978</b>	<b>154 836</b>	<b>157 967</b>	<b>162 907</b>	<b>163 743</b>	<b>163 887</b>	<b>164 322</b>	<b>166 061</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,9%</b>
<i>dont livrets A et bleus</i>	21 412	20 966	20 781	20 537	20 451	20 469	20 178	20 348	-0,6%	-0,9%
<i>dont actions</i>	2 962	2 792	3 051	2 419	2 644	2 657	2 658	2 599	-2,2%	7,4%
<i>dont obligations</i>	1 685	1 594	951	1 157	1 083	782	771	553	-29,3%	-52,2%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	2 056	1 413	832	402	401	347	245	182	-47,4%	-54,6%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5 275	4 105	3 575	3 078	3 249	3 064	3 057	2 576	-15,9%	-16,3%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	119 587	123 966	128 778	135 314	135 916	136 569	137 412	139 803	2,4%	3,3%
<b>Total actifs financiers</b>	<b>743 047</b>	<b>762 764</b>	<b>776 610</b>	<b>766 088</b>	<b>754 167</b>	<b>747 528</b>	<b>750 000</b>	<b>779 725</b>	<b>4,3%</b>	<b>1,8%</b>
<b>dont dépôts des non-résidents</b>	<b>15 939</b>	<b>19 283</b>	<b>24 817</b>	<b>20 105</b>	<b>19 721</b>	<b>21 061</b>	<b>21 095</b>	<b>28 750</b>	<b>36,5%</b>	<b>43,0%</b>

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)